

55ème Réunion du CIML

En ligne
20–22 octobre 2020

RESOLUTIONS



BUREAU INTERNATIONAL DE METROLOGIE LEGALE (BIML)
11, RUE TURGOT – F-75009 PARIS – FRANCE

TEL: 33 (0)1 48 78 12 82
FAX: 33 (0)1 42 82 17 27
E-MAIL: biml@oiml.org
INTERNET: www.oiml.org

CINQUANTE-CINQUIEME REUNION
du
COMITE INTERNATIONAL
de METROLOGIE LEGALE

En ligne
20–22 octobre 2020

Résolutions

Résolution n° 2020/1

Point 2.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note des dispositions relatives à ses décisions énoncées à l'article XVII de l'OIML B 1 *Convention instituant une organisation internationale de métrologie légale*,

Considérant la nécessité de faciliter le travail du Comité lors des réunions du CIML en ligne,

Décide que les conditions "en réunion" pour les décisions du Comité, énoncées aux paragraphes deux et trois de l'article XVII de l'OIML B 1, seront utilisées dans le cas d'un vote en ligne sur des sujets qui ont été discutés lors d'une réunion en ligne du CIML.

Résolution n° 2020/2

Point 2.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note des dispositions relatives à ses décisions énoncées à l'article XVII de l'OIML B 1 *Convention instituant une organisation internationale de métrologie légale*,

Considérant la nécessité de faciliter le travail du Comité lors des réunions du CIML en ligne,

Approuve l'utilisation des outils de vote sécurisés du site web de l'OIML pour les projets de résolution du CIML et pour les votes à bulletin secret sur les nominations.

Résolution n° 2020/3

Point 4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le compte rendu de la 54ème Réunion du CIML.

Résolution n° 2020/4

Point 5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Note le rapport donné par son Président.

Résolution n° 2020/5

Point 5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur l'examen interne des coûts salariaux du BIML,

Remercie M. Alan Johnston et le Dr Bobjoseph Mathew pour leur travail dans la réalisation de cette étude et la production du rapport,

Prend acte des résultats et des conclusions de l'examen,

Soutient les recommandations contenues dans le rapport,

Demande à son Président et au Directeur du BIML de veiller à la mise en œuvre de ces recommandations, et

Soutient la modification immédiate des *Statuts du personnel du BIML*, OIML B 7, Annexe 2, comme proposé dans la recommandation 3 du rapport, ce travail devant être effectué par le BIML.

Résolution n° 2020/6

Point 5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport de son Président en faveur d'une coopération renforcée entre l'OIML et le BIPM (voir la résolution 2019/12),

Approuve le mandat d'un Groupe de travail commun OIML/BIPM (JTG) tel que proposé dans l'annexe à l'Addendum 5c au document de travail de cette réunion,

Nomme Roman Schwartz, Charles Ehrlich et Anthony Donnellan comme représentants de l'OIML au sein de ce GTM, et

Demande au JTG d'élaborer des propositions, basées sur les termes de référence, et un plan d'action avec un calendrier, qui seront présentés à la 56ème Réunion du CIML et à la 16ème Conférence de l'OIML.

Résolution n° 2020/7

Point 6 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport donné par le Directeur du BIML.

Résolution n° 2020/8

Point 7.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note des comptes de 2019 et des commentaires du Directeur du BIML,

Considérant l'audit des comptes 2019 par l'auditeur externe,

Approuve les comptes de 2019, et

Charge son Président de les présenter à la 16ème Conférence de l'OIML.

Résolution n° 2020/9

Point 7.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur les prévisions budgétaires pour 2020 donné par le Directeur du BIML.

Résolution n° 2020/10

Point 7.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur le budget pour 2021 donné par le Directeur du BIML.

Résolution n° 2020/11

Point 7.4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport donné par le Directeur du BIML,

Encourage le BIML à poursuivre ses efforts pour recouvrer les arriérés de ses États Membres et des Membres Correspondants, et

Demande aux Membres ayant des arriérés de mettre à jour leur situation dans les plus brefs délais.

Résolution n° 2020/12

Point 8.1.1.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le Projet final de nouvelle Recommandation *Sphygmomanomètres non invasifs non automatiques* (Révision de la R 16-1), et

Approuve le retrait de la Recommandation R 16-1:2002 *Sphygmomanomètres non invasifs non automatiques*.

Résolution n° 2020/13

Point 8.1.1.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le Projet final de nouvelle Recommandation *Sphygmomanomètres non invasifs automatiques* (Révision de la R 16-2), et

Approuve le retrait de la Recommandation R 16-2:2002 *Sphygmomanomètres non invasifs automatiques*.

Résolution n° 2020/14

Point 8.1.1.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le Projet final de nouvelle Recommandation *Instruments de pesage automatiques totalisateurs continus à goulotte cintrée*.

Résolution n° 2020/15

Point 8.1.1.4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le Projet final de révision de la R 129 *Instruments de mesure multi-dimensionnels*.

Résolution n° 2020/16

Point 8.1.1.5 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le Projet final de révision du D 1 *Systèmes de métrologie nationaux – Développement du cadre institutionnel et législatif*.

Résolution n° 2020/17

Point 8.1.1.6 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le Projet final de nouveau Document *Tables de mesure du pétrole*, et

Approuve le retrait de la Recommandation R 63:1994 *Tables de mesure du pétrole*.

Résolution n° 2020/18

Point 8.1.1.7 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve le Projet final de nouveau Document *Tubes étalons pour vérification et étalonnage des ensembles de mesurage de liquides*, et

Approuve le retrait de la Recommandation R 119:1996 *Tubes étalons pour l'essai des ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau*.

Résolution n° 2020/19

Point 8.1.2.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Approuve comme nouveau projet, sous la responsabilité du Comité de Management de l'OIML-CS et du BIML, la mise à jour de la R 60:2017 *Réglementation métrologique pour les cellules de pesée*, à effectuer comme spécifié dans la proposition de projet fournie dans l'Addendum 8.1.2.1 au document de travail pour cette réunion.

Résolution n° 2020/20

Point 8.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note du rapport sur les travaux techniques de l'OIML,

Approuve la liste des projets hautement prioritaires telle que présentée dans l'addendum 8.2 au document de travail de cette réunion, et

Approuve la liste des publications hautement prioritaires telle que présentée dans l'addendum 8.2 au document de travail pour cette réunion.

Résolution n° 2020/21

Point 8.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport du BIML sur les mesures prises pour mettre en œuvre la résolution 2019/30 du CIML,

Se félicite des propositions du Président du CIML et du BIML visant à promouvoir davantage le Bulletin de l'OIML, y compris une nouvelle page web à l'adresse <https://www.oiml.org/en/publications/bulletin/future-editions>, et

Encourage vivement tous les Membres du CIML et les Représentants des Membres Correspondants à soutenir le Bulletin de l'OIML, à partager leurs expériences en métrologie légale, et à prendre la responsabilité soit comme "Mentor" pour l'une des prochaines éditions du Bulletin, soit en le promouvant lors des réunions du TC/SC/PG, des réunions des RLMO, des réunions du CEEMS AG, et autres opportunités.

Résolution n° 2020/22

Point 9.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport du Président par intérim du Comité de Management (MC) du Système de Certification de l'OIML (OIML-CS),

Remercie M. Bill Loizides d'avoir assumé le rôle de Président par intérim du MC, et

Remercie les membres du MC de l'OIML-CS, du Comité de révision, du Groupe de maintenance, et des Groupes de travail pour leur travail.

Résolution n° 2020/23

Point 9.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note de la sélection par le Comité de Management (MC) de l'OIML-CS de M. Mannie Panesar comme candidat à la nomination au poste de Président du MC,

Vu la section 4.2.5 du Document Opérationnel OIML-CS OD-01 Edition 2,

Désigne M. Mannie Panesar comme Président du Comité de Management de l'OIML-CS pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 2021.

Résolution n° 2020/24

Point 9.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note de la sélection par le Comité de Management (MC) de l'OIML-CS de M. Bill Loizides comme candidat à la reconduction du mandat de Vice-président du MC de l'OIML-CS,

Vu la section 4.2.5 du Document Opérationnel OIML-CS OD-01 Edition 2,

Renouvelle le mandat de M. Bill Loizides en tant que Vice-président du MC de l'OIML-CS pour une période de trois ans à compter du 1er janvier 2021.

Résolution n° 2020/25

Point 9.4 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prenant note de la recommandation du Comité de Management (MC) du Système de Certification OIML (OIML-CS) fournie dans l'Addendum 9.1 au document de travail pour cette réunion,

Décide que la référence au marquage du numéro de certificat OIML sur les instruments de mesure doit être supprimée de toutes les publications de l'OIML,

Demande au MC de OIML-CS de réviser les publications OIML-CS pertinentes et de développer une note d'orientation concernant la signification du numéro de certificat OIML lorsqu'il est marqué sur un instrument de mesure,

Charge le BIML d'examiner toutes les autres publications de l'OIML afin d'identifier celles qui comportent une référence au marquage du numéro de certificat OIML sur les instruments de mesure, et

Charge le BIML d'identifier la méthode la plus appropriée pour modifier/réviser les publications pertinentes et de communiquer ces informations aux secrétariats des comités et/ou sous-comités techniques appropriés.

Résolution n° 2020/26

Point 10 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur les activités du groupe consultatif du CEEMS,

Se félicite des progrès réalisés par le groupe consultatif et, en particulier, des efforts importants déployés pour achever la révision du Document International D 1 de l'OIML, et

Approuve la proposition du groupe consultatif d'élaborer une stratégie sur *l'application de la technologie en ligne au renforcement des capacités et aux autres activités des CEEMS* et demande que les résultats de ces travaux soient mis à la disposition des États Membres bien avant la 56ème Réunion du CIML.

Résolution n° 2020/27

Point 11.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur la réunion de la Table Ronde RLMO présenté par son Président, et

Encourage le Président de la Table Ronde des RLMO à développer davantage le format de la Table Ronde en se basant sur les commentaires reçus lors de la dernière réunion de la Table Ronde.

Résolution n° 2020/28

Point 11.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note du rapport sur les activités avec les organisations en liaison fourni par le BIML, et

Remercie le Directeur et le personnel du BIML de poursuivre ce travail dans les circonstances difficiles qui ont existé en raison de la pandémie de COVID-19.

Résolution n° 2020/29

Point 11.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Prend note des rapports écrits soumis par les organisations en liaison, et

Remercie leurs représentants d'avoir fourni ces informations au Comité.

Résolution n° 2020/30

Point 12.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Félicite le lauréat de la Médaille de l'OIML de cette année, le Dr Tsuyoshi Matsumoto, pour sa contribution au travail de l'OIML.

Résolution n° 2020/31

Point 12.2 de l'ordre du jour

Le Comité,

Félicite les lauréats des Lettres d'appréciation de cette année :

- M. Ralph Richter
- Le Dr Michael Rinker
- Le Dr Peter Ulbig

Pour leur contribution au travail de l'OIML.

Résolution n° 2020/32

Point 12.3 de l'ordre du jour

Le Comité,

Félicite le lauréat de cette année du prix OIML CEEMS - La Direction de la Métrologie relevant du Ministère du Commerce de la République d'Indonésie, représentée par :

- M. Agus Suparmanto
Ministre du Commerce de la République d'Indonésie
- M. Veri Anggriono Sutiarto, S.E., M.Si.
Directeur général de la protection des consommateurs et de la conformité du commerce, Ministère du commerce
- Le Dr Rusmin Amin, S.Si, MT
Directeur de la métrologie au sein du Ministère du commerce

Résolution n° 2020/33

Point 13.1 de l'ordre du jour

Le Comité,

Rappelant sa résolution n° 2019/36,

Remercie la République Populaire de Chine d'avoir confirmé son invitation à accueillir la 56ème Réunion du CIML et la 16ème Conférence Internationale en 2021, et

Charge le Bureau de prendre, dans la mesure du possible, les dispositions nécessaires pour organiser la 56ème Réunion du CIML et la 16ème Conférence Internationale en 2021.